



Sciences humaines et sociales - Perspectives européennes

Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. Sciences humaines et sociales - Perspectives européennes. 2012, Université de Strasbourg. hceres-02035985

HAL Id: hceres-02035985

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035985>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de l'école doctorale n°519



Sciences humaines et sociales-
Perspectives européennes

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Membres du comité d'experts

Président :

M. Didier CHOLLET, Université de Rouen

Experts :

M. Christophe BOUNEAU, Université Bordeaux 3

M. Till KUHNLE, Université de Limoges

M. Fabrice MALKANI, Université Lyon 2

Mme Isabelle TOURNIER, IFSTTAR Versailles-Satory

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Michel PETIT

Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale (ED) n° 519, « Sciences humaines et sociales - perspectives européennes », a été créée en 2009 et regroupe les sciences humaines et sociales de l'ex-Université Marc Bloch (dont deux Unités Mixtes de Recherche (UMR), une Equipe d'Accueil (EA) de Psychologie, une EA de géographie, et une Jeune Equipe (JE) d'architecture et urbanisme). Elle a mis en place un financement transparent pour les communications et terrains des doctorants, une incitation à la publication, un suivi rigoureux des docteurs, une polarisation sur l'étude des conflits, avec des journées de l'ED en 2009-2010 et des publications associant des doctorants.

En 2010, la nouvelle direction a affirmé trois orientations consistant à :

- (1) adopter une démarche collégiale, avec la nomination de chargés de mission ;
- (2) effectuer une remise à plat, suivie de décisions rapidement appliquées (instauration d'une note minimale d'admission de 14/20 en 2^{de} année de master (M2) ; réduction du nombre maximum de thèses par titulaire de l'habilitation à diriger des recherches (HDR) de 15 à 10 ; réunion régulière de l'assemblée des HDR ; organisation d'un concours pour l'attribution des contrats doctoraux, avec phase d'admissibilité au niveau des UR et d'admission au niveau de l'ED) ;
- (3) mener une réflexion de fond sur les spécificités de l'ED.

Cette réflexion a conduit, d'une part, à modifier l'intitulé de l'ED en introduisant l'appellation « Perspectives européennes » pour marquer les relations avec des universités européennes, la participation d'intervenants européens dans les formations de l'ED, la collaboration avec les institutions européennes dont le siège est à Strasbourg (Parlement européen, Conseil de l'Europe, Cour des droits de l'homme), et surtout une exigence épistémologique dépassant le niveau national ; d'autre part, à définir une approche thématique structurante, à partir du travail mené à l'ED sur les conflits, à partir des programmes de recherche des unités de recherche, de leurs publications, des spécialités de leurs HDR et des sujets de thèse, ainsi qu'à partir de la référence européenne : la construction européenne se fait dans et par les conflits, elle affecte les passages et les identités individuelles et collectives. D'où une spécialisation sur le thème « Conflits, passages, identités », ces termes étant envisagés dans une conception dynamique et constructiviste.

Synthèse de l'évaluation

Evaluation des résultats de l'école doctorale

● Appréciation globale :

L'ED 519 a partagé avec l'ED 520 une histoire commune jusqu'en 2009 au sein d'une grande ED (ED 99). L'attractivité de ces ED, leur position géographique et politique vis-à-vis de l'Europe sont des facteurs d'appréciation positive. L'ED 519 a été restructurée en 2010 et a renforcé sa politique de rigueur. Cette politique va bien évidemment dans le sens d'un renforcement de la formation doctorale.

● Points forts :

- Bonne attractivité de l'ED.
- Rigueur de la nouvelle équipe de direction.
- Réduction du nombre de doctorants par HDR.
- Variété des formations et existence d'un plan individualisé de formation.
- Prise en compte du besoin de professionnalisation et de la nécessité de savoir valoriser ses compétences.
- Aide aux colloques et appui aux publications (mise en avant).
- Présence intéressante et dynamique d'une association de doctorants de l'Université de Strasbourg.

● Points faibles :

- Nombre de soutenances par rapport au nombre d'inscrits, en rapport avec la durée des thèses.
- Déficit ponctuel d'HDR dans certains domaines très spécialisés.

Evaluation du projet de l'école doctorale

- Appréciation globale :

Le projet proposé par l'ED 519 s'appuie sur deux pôles - une formation transversale adaptée aux différents aspects de la production scientifique et le regroupement des travaux autour d'un axe thématique fédérateur. Cet axe thématique vise à garantir la cohérence au sein même de l'école doctorale qui se définit par une orientation avant tout sociologique à vocation européenne et transdisciplinaire. Au centre du programme d'action figure l'analyse des besoins à partir du plan individuel de formation (PIF) qui devra offrir au doctorant des critères d'autoévaluation. Le potentiel HDR de l'ED 519 offre la perspective d'un maintien des bonnes conditions d'encadrement au cours de la période 2013-2017. Par ailleurs, les réseaux de doctorants promettent des perspectives bien au-delà de la période 2013-2017.

- Points forts :
 - Bon encadrement des doctorants.
 - Formation transversale adaptée aux différents aspects de la production scientifique.
 - Regroupement des travaux autour d'un axe thématique fédérateur.
 - Projets de coopération internationale précis. ▢
- Points faibles :
 - Objectif annoncé d'améliorer les indicateurs (nombre de soutenances,...) à concrétiser.
 - Objectif d'initiation des doctorants à la publication scientifique à concrétiser.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de mieux faire apparaître les rôles respectifs de l'ED 519 et du collège des ED tel qu'il a été présenté par la direction de l'université, cette structure collégiale dont les objectifs annoncés sont principalement d'harmoniser les bonnes pratiques et de proposer des procédures communes tout en préservant les spécificités disciplinaires paraissant indispensable au développement de cette ED comme de toutes les ED.

La logique du renforcement de la politique de rigueur, déjà introduite par l'ED 519, devrait être accompagnée par l'université d'une progressive harmonisation des financements des doctorants (particulièrement par l'augmentation en sciences humaines et sociales du nombre de contrats doctoraux de l'université).

Notation

Résultats :

- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B, C) : A+
- Encadrement (A+, A, B, C) : B
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B, C) : A

Projet :

- Qualité et pertinence du projet (A+, A, B, C) : A
- Adossement scientifique (A+, A, B, C) : A+

Note globale (A+, A, B, C) : A

Appréciation détaillée

• Fonctionnement :

L'ED 519 est très bien structurée. En accord avec l'arrêté d'août 2006, l'ED est composée d'une direction, d'un bureau et de deux conseils (conseil de l'ED et conseil scientifique de l'ED). L'originalité au niveau de la direction est l'assistance auprès du directeur et directeur adjoint de quatre chargés de mission en matière de communication, de formation, de publications et de suivi des thèses.

Les doctorants sont très bien représentés dans les conseils de l'ED.

Le conseil de l'ED qui se réunit au moins trois fois par an est composé de membres actifs (directeurs, directeurs des unités de recherche, représentant du personnel IATOSS, personnalités extérieures et représentants élus des doctorants (trois). Ce conseil est complété par huit membres invités permanents.

Par ailleurs, le conseil scientifique de l'ED est principalement chargé du classement des candidatures aux contrats doctoraux, des financements, des prix, des distinctions et récompenses.

Le bureau de l'ED, qui a une fréquence de contact très régulière, complète le dispositif. Il gère les décisions courantes.

L'unité du lieu apparaît suffisante et bien positionnée. Un bureau (partagé avec l'ED 520 au sein des locaux du Collège doctoral européen) et un emploi de secrétaire à temps plein permettent un certain nombre d'actions administratives mais également un soutien pour les inscriptions en thèse et les soutenances. Il n'existe pas, aux dires des doctorants, de « salle de réunion » où les différents doctorants de l'ED pourraient se retrouver ou travailler.

Lors de la visite du comité d'experts, le témoignage des très nombreux doctorants, représentatifs de l'ensemble de leur communauté, a donné une excellente idée du fonctionnement habituel de l'ED 519.

• Encadrement :

L'admission en première année de thèse est associée à une note minimale de 14/20 au mémoire de M2 sur les recommandations de l'université. Les sujets de thèse sont choisis en fonction des thèmes de recherche des HDR, des axes des unités de recherche et des axes prioritaires des l'ED.

La charte des thèses de l'Université de Strasbourg date de 2009 et est considérée (y compris à l'extérieur de l'université) comme exemplaire. Le « Guide du doctorant en sciences humaines », édité par l'association de doctorants *Doxtra* et réalisé par les doctorants eux-mêmes, est également un modèle du genre.

Pour 380 doctorants actuellement et 97 HDR, le taux d'encadrement est assez satisfaisant.

Le taux d'encadrement maximum qui était de 15 en 2009 a évolué à 10 actuellement pour un projet à 8 prochainement. Cette évolution est un point positif même s'il reste quelques exceptions à limiter.

Cette année, 177 doctorants sont salariés sur un total de 380. Le taux élevé de l'ordre de 46 % est assez habituel dans une ED de sciences humaines et sociales.

Plus d'un quart des doctorants ne sont pas directement financés pour faire leur thèse. En revanche, les 46 contrats doctoraux (incluant les 18 contrats des conseils généraux ou régionaux), les 40 financements directs et les 6 conventions CIFRE (soit au total 92 doctorants financés) sont en sciences humaines et sociales des bons indicateurs pour cette ED.

Comme pour les autres ED où le taux de doctorants non financés est important, la durée de la thèse est longue : de l'ordre de 5 ans et demi. L'ED a mis en place une politique de réduction de la durée de la thèse.

Alors que le dossier indique une moyenne annuelle de 38 soutenances, les valeurs précisées sont de 28 en 2009, 31 en 2010 et 29 en 2011. Ces valeurs restent très faibles (moins de 10 % des doctorants inscrits). C'est un élément objectif critiquable pour cette ED.

Les valeurs indiquées pour l'année 2009 où les abandons officiels et les non-réinscriptions atteignent un total de 37 (11,6 % des inscrits) sont trop élevées. Il y a autant d'abandons que de soutenances.

Au dire des doctorants, excellentement représentés lors de la visite, les relations entre les doctorants et les directeurs sont très bonnes. Même si la fréquence de contact entre eux est plus réduite qu'en sciences de la vie, elle semble être plus élevée pour une ED en sciences humaines et sociales.

La formation doctorale est exemplaire tant sur le plan de l'organisation par l'ED et le collège des ED que sur le plan de son contenu.

Ce qui est remarquable est que l'ensemble des doctorants (contractuels, non financés mais aussi salariés) participent activement à ces formations. Les argumentaires développés par les responsables des ED sont confirmés et appuyés par leurs doctorants.

- Suivi et Insertion :

Le suivi des doctorants fait l'objet d'une attention toute particulière : très bien intégrés dans l'ED, ils sont invités, parallèlement à la mise en place de journées thématiques par l'ED, à organiser eux-mêmes des journées d'étude.

Avant le passage en année supérieure, un état des travaux est systématiquement demandé. En deuxième année, la présentation des travaux à mi-parcours est obligatoire : le doctorant présente un document écrit (premier jet d'une partie de la thèse ou état d'avancement des travaux, de 50 000 signes), son plan individuel de formation (PIF) et reçoit les recommandations écrites de son directeur de thèse ainsi qu'une évaluation écrite d'un HDR extérieur à l'unité de recherche et l'avis du directeur de l'ED.

Avant la soutenance, au moins une communication est exigée de la part de chaque doctorant (au cours d'un séminaire, d'une journée d'étude ou d'un colloque) et les publications sont hautement souhaitées.

L'association des doctorants et docteurs en sciences humaines de l'Université de Strasbourg, *Doxtra*, publie avec le soutien de l'ED un *Guide du doctorant* qui connaît en 2011 sa 3^{ème} édition revue et corrigée. La précision et la qualité des informations et conseils que contient ce guide sont une preuve tangible du suivi assuré par l'ED.

La fréquence moyenne de rendez-vous entre doctorants et directeurs de thèse est bimensuelle. L'ED exige des candidats à un contrat doctoral un échéancier détaillé pour les deux premières années. Des doctoriales spécialisées en sciences humaines et sociales et un module professionnalisant font le lien entre ce suivi et l'insertion des doctorants. Le programme *Valorisation des compétences : un nouveau chapitre de la thèse* accueille chaque année des doctorants de l'ED, qui bénéficient de l'accompagnement d'un mentor pour aborder les futurs entretiens de recrutement.

L'ED constitue actuellement un annuaire permettant de suivre le parcours des docteurs, reconstituant ainsi la situation de l'ensemble d'entre eux trois ans après la thèse, dont un tiers est employé dans le secteur public (un quart travaille dans l'enseignement et/ou la recherche), un quart dans le secteur privé.

- Adossement scientifique :

L'ED 519 de l'Université de Strasbourg, héritière partiellement de l'ED 99 de l'Université Marc Bloch, s'avère profondément multidisciplinaire : histoire, sociologie, psychologie, STAPS, géographie, aménagement, architecture, sciences de l'information et de la communication. Depuis cette scission de 2009, bien préparée, négociée et déployée, en bonne entente avec l'ED jumelle 520 désormais resserrée sur les humanités, l'ED 519 est adossée scientifiquement à deux UMR, quatre EA et une JE. Ces sept unités de recherche sont toutes représentées dans son



conseil et sont globalement fort bien évaluées. Pour le nouveau quinquennal l'ED a mis en œuvre une extension de son périmètre scientifique en accueillant trois autres EA, notamment l'EA 4374 Frontières, Acteurs et Représentations de l'Europe (FARE) qui permet désormais de développer une dynamique interne commune à l'ensemble des sciences historiques.

L'ED s'est efforcée de préciser son domaine de compétence et de marquer une spécialisation susceptible de la distinguer tant au niveau national qu'europpéen. La réflexion menée en ce sens a porté sur le potentiel scientifique des unités de recherche, la définition des axes de recherche, les publications qui en sont issues, les programmes contractuels obtenus (ANR, programmes européens, actions de valorisation). Une problématique commune a ainsi été retenue, déclinée en trois termes : *Conflits, Passages, Identités*. L'ED s'est ainsi structurée autour d'une problématique transversale forte, particulièrement actuelle dans les sciences humaines et sociales, sur les dynamiques identitaires, individuelles et collectives, sur leur caractère historique, ainsi que sur leurs reformulations permanentes, sous l'impulsion des passages et des conflits. Cette problématique s'inscrit clairement dans une perspective européenne, qui apparaît dès l'intitulé de l'ED. La référence à l'Europe constitue un axe prioritaire de recherche qui rapproche les différentes équipes et unités faisant partie de l'ED. Les unités de l'ED participent à des réseaux européens et/ou à des programmes de recherche européens : ainsi les projets conduits au sein des unités de recherche approfondissent la spécialisation de l'ED et son orientation européenne, comme le montrent les axes de recherche qui y sont développés.

L'ED SHS-PE est l'une des dix écoles doctorales fédérées par le Collège des écoles doctorales de l'Université de Strasbourg. A ce titre elle participe activement aux travaux dudit collège, où elle est représentée par son directeur. En particulier une collaboration fructueuse est entretenue, sur des registres diversifiés, avec l'ED voisine 520 (Humanités). L'ED 519 entretient également des liens fructueux avec la Maison interuniversitaire des sciences de l'homme d'Alsace (MISHA), qui héberge plusieurs unités de recherche de l'ED (UMR 7044 et 7236), tandis que, dans un bâtiment contigu le Collège doctoral européen héberge l'ED elle-même. L'interdisciplinarité est en effet une pratique scientifique résolument mise en œuvre à l'intérieur de l'ED, comme en attestent la réflexion sur les thématiques scientifiques transversales et leur mise en œuvre dans la formation des doctorants. L'ED SHS-PE ne conçoit pas uniquement l'interdisciplinarité dans le périmètre des sciences humaines et sociales, mais également en relation avec d'autres secteurs disciplinaires. L'Université de Strasbourg étant un pôle d'excellence dans le domaine des sciences de la vie et de la santé, des formations en commun avec l'ED des sciences de la vie ont été organisées à la rentrée 2011-2012. Le choix de travailler sur les conflits, passages et identités relève également de cette réelle perspective et pratique interdisciplinaires et ce parti pris se retrouve dans le fonctionnement des journées doctorales qui privilégient des sessions thématiques interdisciplinaires.

En termes d'ouverture au niveau international et de politique internationale, l'ED 519 compte 149 doctorants de nationalité étrangère, 55 cotutelles de thèses, des collègues étrangers invités dans le cadre des unités de recherche et du Collège doctoral européen qui accueille et héberge des doctorants étrangers. L'ED 519 a par essence vocation européenne en raison de sa situation géographique et du nombre de germanophones présents dans les rangs des chercheurs comme des étudiants : les échanges avec les collègues allemands et suisses sont ainsi très importants et des candidats aux contrats doctoraux sont issus d'universités étrangères. L'ED s'insère dans un maillage d'institutions à caractère scientifique et institutionnel sur le site strasbourgeois et dans la région, dont l'accent est mis sur la dimension transfrontalière et internationale. Plusieurs structures fédératives sont des partenaires privilégiés de l'ED, dont la Confédération européenne des universités du Rhin supérieur (EUCOR), qui rassemble depuis 1989 des universités françaises, suisses et allemandes en une association transfrontalière. Elle participe activement au réseau international des écoles doctorales de sociologie/sciences sociales (REDOC), coopère avec le Programme doctoral *Développement, démocratie et recherche sur le conflit* conduit par l'Université de Freiburg, fait partie du collège doctoral franco-allemand-suisse de sciences de l'antiquité et elle est à l'initiative de la construction d'un réseau des doctorants européens en sciences sociales du sport et d'un réseau des doctorants médiévistes franco-allemands. L'ED 519 participe financièrement aux travaux de recherche sur le terrain, aux journées d'étude, aux colloques et congrès internationaux, en prenant en charge le tiers des dépenses, un autre tiers étant assumé par l'unité de recherche et le reste par le doctorant.

L'IDEX obtenu par l'Université de Strasbourg renforce indéniablement l'attractivité de l'ED 519 et lui ouvre de nouvelles perspectives de développement interrégional et international, avec en particulier un projet d'Institut d'études avancées, ferment de fertilisation croisée par l'accueil de « Fellows » qui pourront intervenir dans le cadre de l'ED.

● Projet :

Le projet proposé par l'ED 519 peut s'appuyer sur un bon encadrement des doctorants et apparemment sur une grande identification de ceux-ci avec leur école doctorale.

Le projet s'appuie sur deux pôles - à savoir une formation transversale adaptée aux différents aspects de la production scientifique et le regroupement des travaux autour d'un axe thématique fédérateur. Cet axe thématique vise à garantir la cohérence au sein même de cette école doctorale qui se définit - contrairement à l'autre ED issue de l'ancienne ED 99 - par une orientation avant tout sociologique à vocation européenne et transdisciplinaire. Les mots-clés caractérisant l'axe en sont *conflits, passages, identités*. Cette cohérence n'empêche pas l'intégration de nouvelles unités de recherche (FARE, Société, Acteurs, Gouvernements en Europe ou SAGE, et Laboratoire de Psychologie des Cognitions ou LPC). L'ED 519 mise ainsi sur l'apport des unités qui la rejoignent. L'école se montre sûre de pouvoir gérer cet agrandissement qui, par ailleurs, répond à sa vocation transdisciplinaire particulière. Au centre du programme d'action figure l'analyse des besoins à partir du plan individuel de formation (PIF) qui devra offrir au doctorant des critères d'autoévaluation. En outre, on cherche à initier les doctorants à la publication scientifique au moyen d'une revue en ligne à créer.

Le tableau avec le potentiel HDR de l'ED 519 offre la perspective d'un maintien des bonnes conditions d'encadrement même en cas d'une croissance considérable du nombre de doctorants au cours de la période 2013-2017.

Les projets de coopération internationale sont précis et pourront profiter de l'apport des nouvelles unités de perspective européenne. Par ailleurs, les réseaux de doctorants en voie de développement ou déjà existants promettent des perspectives bien au-delà de la période 2013-2017.

Indicateurs

1 ● Encadrement :

Nombre de doctorants inscrits (Ni)	Nombre de HDR	Rapport moyen doctorants/HDR constaté	Maximum constaté doctorants/HDR	Nombre moyen de thèses soutenues par an (Na)	Durée moyenne des thèses en années (Ds)**	Durée moyenne estimée des thèses (De=Ni/Na)	Proportion estimée de doctorants potentiellement en difficulté (Ta)*	Pourcentage des doctorants ayant un financement de thèse	Pourcentage de doctorants salariés de l'enseignement primaire ou secondaire	Pourcentage de doctorants en formation continue
380	97	3.9	11	32	5,6	11,87	52 %	24 %	13%	46 %

* Ta = (De-Ds)/De

** Il convient de déduire les congés maternité, les congés parentaux ainsi que les congés de maladie longue durée.

2 • Insertion :

Taux d'insertion à 3 ans	Pourcentage 2005	Pourcentage 2006	Pourcentage 2007
Taux d'insertion dans l'enseignement supérieur et la recherche / recherche en EPST	25	33	12
Taux d'insertion dans le secteur public (secteur d'activité autre que ES et R)	37	29	58
Taux d'insertion professionnelle dans le secteur privé / insertion professionnelle à l'étranger	25	24	17
Taux en contrat post-doctoral en université, EPST ou à l'étranger	8	5	12
Taux de réponse	100	100	100



Observations de l'établissement



Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des Formations et des
Diplômes
Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur (AERES)
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Strasbourg, le **10 JUIL. 2012**

Objet : Rapport d'évaluation de l'école doctorale n° 519 Sciences humaines et sociales – Perspectives européennes.

Réf. : AB/EW/N° 2012- **472**

Affaire suivie par
Eric WESTHOF
Vice-président Recherche
et formation doctorale

Cher collègue,

Tél : +33 (0)3 68 85 15 80
Vp.recherche@unistra.fr

Je vous remercie pour l'évaluation de l'école doctorale « Sciences humaines et sociales – Perspectives européennes » - ED 519 - dirigée par M. Pascal HINTERMEYER.

Direction de la recherche

Au nom de l'Université, je tiens à apporter les précisions suivantes :

- le rôle des écoles doctorales tel que défini par l'arrêté du 7 août 2006 se distingue de celui du Collège des écoles doctorales lieu d'échange entre les différentes formations doctorales de l'Université qui favorise les évolutions en permettant à chaque école doctorale de s'inspirer des pratiques des autres écoles doctorales tout en respectant les spécificités disciplinaires. Outre la définition des critères de répartition des crédits de fonctionnement, des contrats doctoraux, l'interclassement de dossiers de candidature réponses à différents appels d'offre, le Collège des écoles doctorales propose une offre de formation transversale principalement orientée vers l'insertion professionnelle.
- les critères actuels de répartition des contrats doctoraux entre les écoles doctorales sont décidés chaque année en conseil scientifique après discussion avec les directeurs des écoles doctorales. Ils sont basés entre autres sur la durée moyenne des thèses et l'évaluation de l'AERES. Le nombre de contrats doctoraux pour les écoles doctorales de sciences humaines et sociales a été particulièrement revalorisé dès la création de l'Université de Strasbourg. Dans le cadre de l'International PHD Programme l'université augmentera le contingent de contrats doctoraux dans tous les domaines de la recherche.

4 rue Blaise Pascal
CS 90032
F-67081 STRASBOURG cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 15 80
Fax : +33 (0)3 68 85 12 62
www.unistra.fr

Je vous prie d'agréer, Cher Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Alain BERETZ

